

Pose de la 1^{re} pierre de la nouvelle aérogare de Luxembourg

Coup d'envoi pour le terminal principal

À quelques mois de l'achèvement du terminal petits porteurs prévu pour début 2004, voici donc le coup d'envoi ce 17 décembre pour la construction du terminal principal.

Ce n'est pas par hasard que la pose de la première pierre de la nouvelle aérogare coïncide avec le centenaire de l'aviation. Outre un hommage vibrant aux frères Wright, pionniers de l'aviation, il faut y voir la volonté du maître d'ouvrage lux-Airport – et derrière lui, l'État luxembourgeois – d'inscrire ce projet ambitieux sous le signe de l'innovation technologique. Répondant à la nécessité de moderniser les infrastructures aéroportuaires grand-ducales en les adaptant au contexte économique actuel et futur, la nouvelle aérogare permettra dès sa mise en service en 2006, outre une amélioration marquante des conditions de travail du personnel, une très nette optimisation du confort des passagers.

lux-Airport, maître d'ouvrage de la nouvelle aérogare

Investi par la loi du 26 juillet 2002 et le règlement grand-ducal du 14 avril 2003 du développement, de la mise en valeur et de l'exploitation de l'aéroport de Luxembourg, lux-Airport assure la mission de maître d'ouvrage de la nouvelle aérogare. Mission de poids puisque ce projet architectural ternaire se compose, outre du terminal principal et du terminal petits porteurs en voie d'achèvement, d'une passerelle de liaison entre les deux terminaux. Parallèlement, lux-Airport est également en charge de la construction d'un parking souterrain de 4000 places et d'une centrale de cogénération, projets étroitement liés à la nouvelle aérogare.

La nouvelle aérogare: fonctionnalité, sûreté et design

Au vu des opérations complexes et hétérogènes propres à un aéroport international, la conception architecturale de la nouvelle aérogare – signée Atelier d'architecture Paczowski et Fritsch – répond à quatre exigences majeures: fonctionnalité, sécurité, sûreté et design. Ainsi, par exemple, un des défis fondamentaux qu'il s'agissait de relever a été celui de la flexibilité de l'espace qui imposait de garantir une fonctionnalité évolutive satisfaisant les exigences futures, ceci aussi bien au niveau de la modularité des espaces intérieurs qu'à celui de l'extension de la capacité totale. Autre maître-mot du projet, la sûreté des passagers a imposé le recours à des installations électroniques répondant aux technologies les plus évoluées en matière de sûreté dans le domaine très spécifique qu'est l'aviation civile. Ainsi, le contrôle des personnes comme celui des bagages de soute feront l'objet d'une technologie de pointe. Soulignons que le contrôle des passagers sera effectué juste avant leur embarquement de façon à garantir, d'une part, un maximum de sûreté et, d'autre part, de permettre la libre circulation des utilisateurs à l'intérieur de l'aérogare dont il est également intéressant de relever qu'elle est entièrement accessible aux personnes handicapées.

Pour ce qui est du design, il s'agissait de créer un langage esthétique susceptible de doter la nouvelle aérogare du Findel d'une image forte et d'une identité propre qui, tout en répondant aux exigences relatives au fonctionnement, à la sécurité, à la gestion et à la rentabilité, témoignent de l'innovation technologique et de la culture du Grand-Duché de Luxembourg. Finalement, le maintien des activités de l'aéroport durant toute la période des travaux a constitué un autre pari de taille.

Le terminal principal

Conçu comme une place couverte dotée d'un climat propre et d'un éclairage naturel, le nouveau terminal principal s'étend sur quatre niveaux et abritera toutes les infrastructures fonctionnelles relatives au schéma opérationnel de l'aérogare.

Le rez-de-chaussée, exclusivement dédié aux activités de départ, accueillera le grand hall public de départ, la salle d'enregistrement qui compte 26 guichets informatisés, les salons V.I.P., plusieurs zones de repos et de restauration avec des vues privilégiées sur la piste ainsi que les accès au niveau -1 qui lui sera consacré aux activités d'arrivée et qui desservira la gare ferroviaire ainsi que le parking souterrain. Pour le plus grand confort des utilisateurs, les espaces «départ» et «arrivée» formeront un ensemble sur 2 niveaux communiquant par passerelle, tapis roulant et ascenseur. Bien entendu, des services bancaires, postaux et téléphoniques aux stands d'information, représentations des compagnies aériennes et kiosques à journaux en passant par les espaces de restauration et les surfaces commerciales, un large éventail de services sera mis à disposition des passagers, ceci principalement au rez-de-chaussée. Le restaurant principal de l'aérogare sera situé en mezzanine au 1^{er} étage, en relation directe avec le hall public librement accessible aux passagers tout comme aux visiteurs de l'aérogare.

Outre l'innovation technologique au niveau de la sécurité des passagers – au moyen d'équipements de contrôle électroniques aux points névralgiques – et de la logistique, une attention toute particulière a été portée à la rationalisation des flux passagers qui se divisent en deux grandes catégories, à savoir «intra-Schengen» et «extra-Schengen», – ceci tant en ce qui concerne le départ que l'arrivée.

Finalement, les services administratifs et techniques de l'aérogare seront installés en mezzanine pour les premiers et au niveau de la piste pour les seconds, tandis que les niveaux relatifs aux départs et aux arrivées accueilleront chacun des zones administratives propres à l'enregistrement, aux contrôles de douane, à la police et à la sûreté.

Conçu comme un satellite et destiné aux avions de petite taille, le terminal petits porteurs, quant à lui, sera relié au terminal principal au moyen d'une passerelle de jonction équipée de tapis roulants.

Les matériaux: sobriété et transparence

À des fins de sobriété, le nombre de matériaux utilisés est volontairement restreint. Ainsi, si les sols des zones publiques seront recouverts de granit gris foncé, les revêtements muraux seront en métal à l'exception de la salle des bagages qui elle sera en bois, matériau davantage enclin à créer une atmosphère agréable et chaleureuse. Quant aux façades, celles du hall principal seront entièrement vitrées sur quatre côtés à l'instar de celles des salles d'embarquement donnant sur la piste, également vitrées sur toute la hauteur afin de permettre l'observation des mouvements aériens.

Entièrement recouverte de tôles métalliques, la toiture principale se présentera comme une aile d'avion qui flotte au-dessus du grand hall. Elle débordera des cotés nord et sud, afin de protéger, d'une part, les voyageurs des intempéries et, d'autre part, du rayonnement solaire.

Parking: solutions de rechange

Pour ce qui est de la situation du parking tributaire de l'avancement des différents chantiers, lux-Airport s'engage auprès des utilisateurs de l'aéroport à garantir des alternatives de stationnement. Si les actuels changements au niveau du parking s'expliquent par le fait que le nouveau terminal principal s'étendra en grande partie sur un espace qui jusqu'alors était réservé aux stationnements de longue durée, le maître d'ouvrage a en effet d'ores et déjà élaboré et appliqué un programme de gestion des emplacements de parking dont l'objectif est de fournir aux conducteurs des solutions de rechange tout au long du projet de construction.

Une infrastructure moderne

Bénéficiant d'un budget voté de 162.162.500.- €, la nouvelle aérogare s'étendra sur une surface totale de 43.400 m². Sa mise en service est prévue pour 2006, date qui ne marquera aucunement l'expiration des missions attribuées à lux-Airport, puisque celle-ci est également en charge de l'exploitation de l'aérogare ainsi que de la démolition de l'aérogare actuelle, également en 2006. Conçue en 1975 pour accueillir quelque 1,2 millions de passagers par an – contre 1,7 millions en 2002 – celle-ci n'est résolument plus en mesure de répondre au contexte aéronautique actuel de manière satisfaisante. Situation pour le moins délicate que la mise en service de la nouvelle aérogare – en offrant à l'ensemble des utilisateurs une infrastructure moderne et compétitive – palliera définitivement.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant les modalités de parking aux alentours de l'aéroport ou relevant de considérations plus générales, lux-Airport se tient à la disposition de tous les intéressés.

Informations:

lux-Airport
B.P. 635
L-2016 Luxembourg
Tél.: (+ 352) 4798-2828
e-mail: mail@lux-airport.lu